Téléphones d’urgence – Fiche de vérification mensuelle

La personne qui effectue l’inspection inscrit son nom ainsi que la date et le résultat de chaque vérification dans les cases appropriées. Elle complète ensuite le compte-rendu correspondant et insère cette fiche derrière celui-ci, en ordre chronologique.

Chaque mois, il faut vérifier que le réseau de communication phonique est en état de fonctionner. Chaque étage est équipé d’un téléphone d’urgence, généralement situé près des escaliers d’issue ou dans le hall. Vous devez vous assurer qu’il fonctionne bien : appel, sonnerie, audibilité des voix et des mots.

Vérifié par : _____ **Date :** _____

Étage	Appel	Audibilité	Clarté du message	Commentaires
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	